

EXPERTISES TRANSVERSALES

Urbanisme et environnement : un couple contre nature ? Sécuriser vos actes malgré les pièges

Formation permettant de faire le lien entre droit de l'environnement et de l'urbanisme sous l'angle de la pratique notariale



OBJECTIFS ET CONTENU PÉDAGOGIQUE

- Connaître les règles d'urbanisme applicables en fonction de la situation du terrain
- Examiner l'incidence des contraintes environnementales sur l'obtention, la régularité et la mise en œuvre des autorisations d'urbanisme
- Identifier les hypothèses où l'autorisation d'urbanisme ne peut pas être mise en œuvre avant délivrance d'une autorisation au titre du code de l'environnement



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

- Panorama de la réglementation applicable
- Illustrations jurisprudentielles
- Échanges interactifs entre les formateurs et les participants
- Support visuel



FORMATRICES

Laurence LEGRAIN et
Claire-Lise COUPINOT ou Christine WIELS
Juristes consultantes et Animatrices de formation
du CRIDON LYON

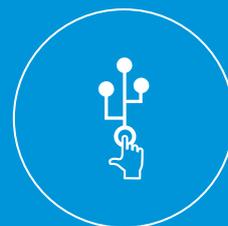


DURÉE

7h

MODALITÉ D'ÉVALUATION MISE EN ŒUVRE

Évaluation de l'atteinte des objectifs pédagogiques de la formation sous forme d'auto-évaluation



PUBLICS

Notaires
Clercs

NIVEAU

Initié

OBJECTIF

●●○○ Améliorer sa
pratique quotidienne

PRÉ-REQUIS

Aucun



PLUS-VALUE

- S'assurer de la complétude du dossier d'urbanisme
- Repérer les embûches liées au droit de l'environnement



CRIDON LYON
Partenaire expert du notaire

- Droit de l'environnement
- Droit de la construction et de l'urbanisme

1 LES RÈGLES APPLICABLES EN FONCTION DE LA SITUATION DU TERRAIN

2h

- Urbanisme et constructibilité
- Assainissement
- PPRN

2 LES RÉGLEMENTATIONS AYANT UNE INCIDENCE SUR LA DÉLIVRANCE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

3h30

- Évaluation environnementale
- Loi sur l'eau
- Espèces protégées
- Installations classées

3 COORDONNATION DES RÉGLEMENTATIONS

1h30

- Mise en œuvre, recours et péremption des autorisations